Sentier du Bois Grézé - Graix n° 3

(P Arnaud Parc du Pilat)

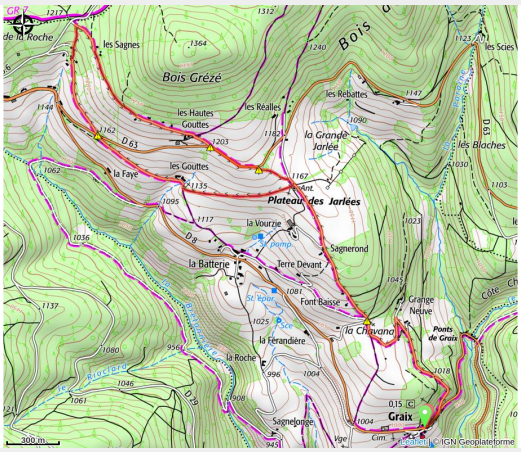

Le Territoire de GRAIX (du latin grésum : terrain rocailleux) s'étend sur une superficie de 860 ha répartis en prés, pâtures, terres, landes et bois : résineux et feuillus (près de 400 ha).

Graix a une altitude qui varie entre 870 m et 1.432 m. Le Crêt de la Perdrix, point culminant du massif du Pilat, se trouve sur la commune. C'est un formidable belvédère : au nord les Monts du Lyonnais, à l'ouest ceux du Forez, au sud les montagnes de l'Ardèche et à l'est la vallée du Rhône et la chaîne de Alpes. Belle vue également sur le Mézenc et le Gerbier-de-Jonc

La commune est située sur le versant sud du Pilat et, de ce fait, bénéficie d'un fort ensoleillement ; la nature y est préservée, le paysage n'est pas défiguré d'où une sensation de calme et de sérénité propice au repos, mais aussi aux randonnées pédestres.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 292 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Graix - le bourg
Arrivée : Graix - le bourg

Profil altimétrique

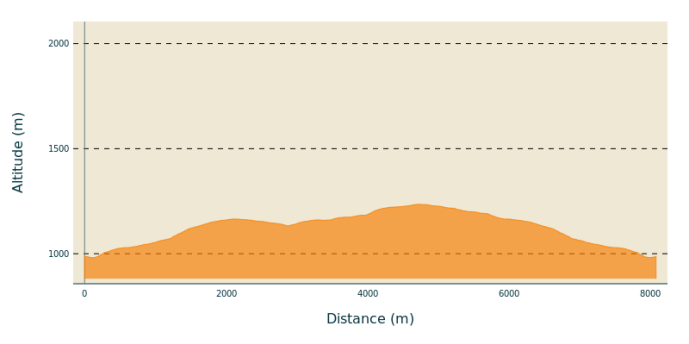

Altitude min 981 m Altitude max 1235 m

Suivre le sentier n°4 jusqu'à la croix de Font Froide, en face du téléski, prendre à gauche le chemin qui mène aux Gouttes (gîtes ruraux).

Passer devant la maison puis poursuivre jusqu'à la route de l'Oeillon, la traverser (voie sans issue) ce chemin dessert quelques chalets.

A l'intersection d'un chemin forestier, possibilité d'allonger la randonnée en prenant à gauche de l'autre côté de la route de La Jasserie (GR7 et sentier du Parc) pour se rendre à la Croix de Chaubouret. Retour par le même sentier.

Ou bien : prendre à droite ce chemin forestier qui passe sous les chalets, poursuivre ce chemin jusqu'au hameau Les Hautes Gouttes. Puis rejoindre la route de l'Oeillon (D63), l'emprunter sur 400 m, prendre à droite un chemin qui descend au téléski. Et retour par le même sentier.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin…

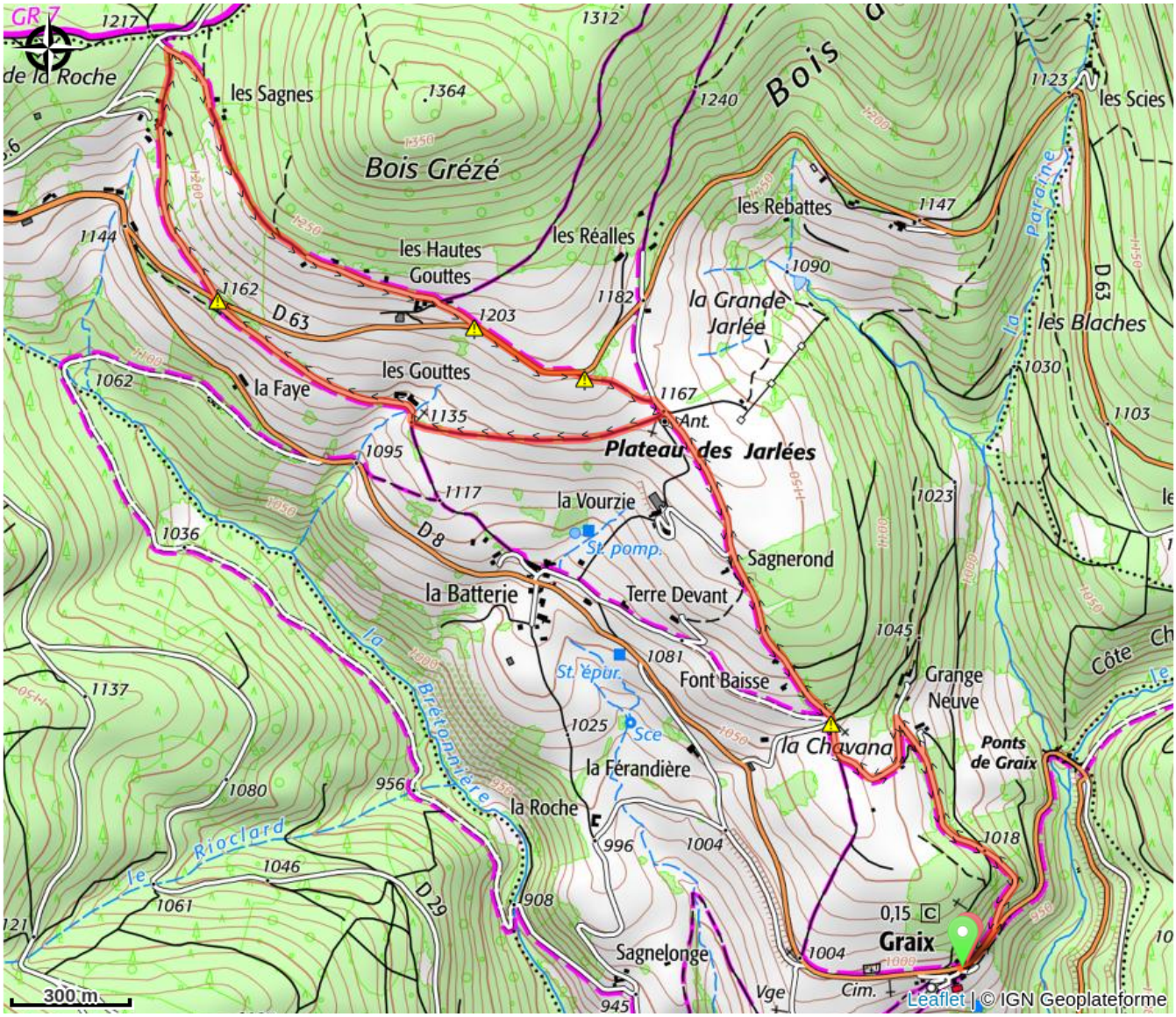

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Graix : https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne